

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22/03/22

Présents : Olivier CAVALLIN , Carole FAIVRE , Marie-Véronique GAUTHIER , Amandine MARCHIONINI ,Félicien JOUHAM , Raphael COTE , Thierry ROCHE , Gérald BESANCON , Florian CASEAUX , Benjamin PETOT , Lois MATIVET, Damien SARTORIS, Virginie GUYON.

Absent : Nicolas MANZONI

Votants :13

Secrétaire de séance : Damien SARTORIS

Le quorum est atteint

Le compte rendu du conseil du 15/02/22 est adopté à l'unanimité .

ORDRE DU JOUR

1/POINT AUBERGE

Le conseil se fait avec la présence des nouveaux gérants du **COMPTOIR DE L'HEUTE** , nom retenu après un sondage auprès des conseillers .L'ouverture est , pour l'instant , prévu autour du 10 Mai et les gérants résident à partir d'aujourd'hui à Crotenay dans un gîte avant d'intégrer le logement du comptoir .

Les travaux avancent bien , la livraison de la cuisine se fera le mercredi 23 mars ainsi que le début des travaux pour le projeté pour l'enduit des murs du bas (Le haut sera fait par la suite) , les travaux de la terrasse commenceront vers le 15 avril ,Lons Menuiserie doit revenir pour une fenêtre et les finitions , la Menuiserie Polinoise s'occupe de la grande porte en bois. On est en attente de devis pour des traverses en bois pour le terrain de boule et ainsi pouvoir poser l'enrobé .

Une Réunion publique pour le comptoir de l'Heute aura lieu **le mercredi 6 avril à 20 h** avec la présence de 1000 cafés à la salle des fêtes.

2/POINT COMMISSIONS

-Commission Animation

La commission s'est réunie le 7 mars et a décidé d'inviter les associations de Crotenay le 1^{er} avril afin d'organiser au mieux les manifestations de l'année .

Pour la fête de la musique , il a été décidé de laisser l'événement au comptoir de l'heute si les gérants sont d'accord.

Pour la fête des fleurs , Nicolas , qui est le plus à même d'en parler ,n'est malheureusement pas là .

Pour la fête de Crotenay , la recherche de forains se révèle compliquée car ceux-ci ne sont plus intéressés par les petites fêtes de villages .Pour l' instant , seul le manège Jeunet (vente de friandises) a répondu présent .Il a été décidé de repartir sur le même type de week-end que l'année dernière avec un groupe voir deux . Un nouveau point sera fait au prochain conseil .

-Commission Communication

Les nouvelles listes de distribution des feuilles jaunes sont à jour et disponibles .

Le site internet de la mairie est en cours de réfection.

-Commission Affaires sociales

La cabane à don devient la cabane du partage. Marie -Véronique constate des dégradations et évoque le fait que l'ouverture 7J/7 ne pourra pas se faire .Elle sera donc ouverte les 4 jours par semaine (LMVS) , c'est Véronique qui l'ouvrira et Marie-Véronique qui se chargera de sa fermeture .

Une inauguration est prévue autour du 22 avril mais , avant cela , la cabane sera déplacée et une matinée de travaux le samedi 9 avril y est prévue afin de la rendre plus agréable .

-Commissions Employés communaux

En ce qui concerne la gestion et le choix du personnel seul le Maire est souverain et décide, mais Olivier précise ici que ce n'est pas sa conception des choses et qu'il souhaite ce travail de manière collégiale c'est pourquoi il a réuni la commission employés communaux dont les membres du conseil ont eu un compte rendu et vu le caractère personnel des choses cela reste biensûr confidentiel.

Olivier explique la situation des employés communaux en rappelant qu'il y a beaucoup d'heures supplémentaires et qu'il faut régler la situation au plus vite .

Olivier et la commission proposent donc de modifier la quotité d'heures de Karine et Anne-Marie en les passant toutes les deux à 34heures hebdomadaire annualisées.

Le conseil vote :

Pour Karine : 2 contre, 4 abstentions et 7 pour

Pour Anne-Marie : 2 contre , 3 abstentions et 8 pour

Rappel est fait que dorénavant le secrétariat sera fermé physiquement en dehors des heures d'ouverture au public.

3/ELECTIONS

Le bureau de vote se tiendra à la salle des fêtes , 5 créneaux de 2 heures avec 3 personnes sont créés et trouvent preneurs pour les dimanche 10 et 24 avril .

4/BAUX

Le conseil , par un vote à l'unanimité , autorise Olivier à commencer les démarches pour les baux .

5/TAXES FONCIERES

Après explications d'Olivier

Le conseil décide de proposer pour le vote du prochain budget une légère augmentation des taxes foncières et c'est à l'unanimité qu'il décide de proposer d'augmenter la taxe sur le non bâti de 32.14 à 34 % et de ne pas modifier la taxe sur le bâti qui reste à 43.09 %.

6/PONT DE PONT DU NAVOY

Le pont de Pont Du Navoy sera en travaux pour une période d'environ 9 mois à partir du 1^{er} Septembre 2022 .A priori , il sera fermé complètement du 1^{er} Janvier au 30 Avril et sera sur une seule voie de circulation (avec feux multicolores) le reste des travaux.

Cela aura un impact sur la circulation dans Crotenay qui devrait pratiquement doubler et sur les bus scolaires. Le bus de 8h20 pour Champagnole sera supprimé ainsi que celui qui ramène les enfants de Champagnole le mercredi à 12h30 .Ils pourront manger au collège et prendre celui de 13h30 , le président du Conseil Départemental s'engageant à prendre en charge les repas du mercredi midi .

7/QUESTIONS DIVERSES

-Pour préparer le vote du prochain budget , Gérald propose des devis de voirie afin de restaurer quelques routes :

Sécurisation parking école aire de jeux : 21600 €

Création d'une voie piétonne vers l'EREA : 18596 €

Réfection route côte à 16 % , route de la lagune et du moulin (2^{ème} partie) : 54000 €

Manque devis pour les étangs

-La commune recevra un chèque pour l'année 2021 de la société PERNOT de 153 625 € pour l'exploitation des carrières

-La mairie a reçu une lettre recommandée de Mr Reverchon dans laquelle il exige de la commune de reconstruire le mur de sa propriété comme avant .Or il s'avère qu'un acte a été signé entre l'ancien conseil et le propriétaire à cette époque et que tout a été fait correctement. Le maire va informer ce dernier par courrier et salue d'ailleurs le travail de son prédécesseur .

-La mairie a reçu une lettre de la préfecture lui demandant de déclarer l'existence des étangs communaux car ,pour la préfecture , ils n'existent pas .

L'OFB , Office français de la biodiversité dénonce une infraction de la mairie car l'étang du bas a été vidé sans autorisation .

-Le nettoyage de Printemps aura lieu le Dimanche 3 Avril .Rendez-vous à 8h00 sur l'aire de jeux.

-Enfin Mr le Maire remercie tous les bénévoles et les habitants pour leur générosité lors de la campagne de don pour l' Ukraine (2 camions ont permis d'emmener les dons à Champagnole)

Fin du conseil à 22h00

Le Maire

Le secrétaire

Olivier CAVALLIN

Damien SARTORIS